

## PROTOCOLE SANITAIRE COVID 19

La COVID19 est toujours présent. Afin de pouvoir pratiquer une activité physique en toute sécurité, voici le protocole sanitaire à respecter pour la reprise :

Les cours se dérouleront dans les salles habituelles mais avec un nombre limité d'adhérent :

- salle de gym de Kérihouais : 50 adhérents
- salle de basket de Kérihouais : 200 adhérents
- salle de danse centre socio : 20 adhérents
- salle de danse maison pour tous : 30 adhérents

Le comptage se fera à chaque cours par l'éducateur. Merci d'avance pour votre patience et votre compréhension.

Il faudra noter à chaque cours en plus de votre nom, votre numéro de téléphone et mail.

L'entrée se fera par la porte habituelle. Attendre l'accord de l'éducateur pour rentrer.  
La sortie se fera par une autre porte, indiquée par l'éducateur, ceci pour éviter les croisements.

Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition à l'entrée de chaque salle. Chaque adhérent devra se désinfecter les mains avant d'entrer.

Le port du masque devra être respecté pour accéder à la salle, il sera enlevé pendant le cours et remis à la fin du cours pour sortir.

Une distanciation physique de 2 mètres devra être respectée pendant la pratique sportive.

Nous vous demandons d'apporter votre propre tapis. Du désinfectant sera mis à disposition pour l'utilisation du matériel.

En respectant ces consignes, même si elles sont contraignantes, nous pourrons reprendre une activité sportive.

Merci de votre compréhension

Bonne rentrée

L'équipe d'ENERGYM Club Hennebont

NB : Le préfet peut à tout moment, en fonction de la situation sanitaire locale apporter des restrictions supplémentaires à celles indiquées ci-dessus.